

Objectifs de la formation

- Comment les identifier ?
- Quelle gestion et quel pouvoir pour lutter contre ?
- Les différents intervenants dans ce domaine

Jeudi 5 Juin 2025

à Marsac sur l'Isle
Maison des Communes
Salle du CA

Durée : **4 heures**

De 8h30 à 12h30

Méthode

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- Définition du déchet et du dépôt sauvage
- Quelle démarche mettre en œuvre ? Quels sont vos pouvoirs en matière de lutte
- Moyens d'action et d'identification du contrevenant
- Les différents intervenants

Intervenant : Claude REY
Directeur de l'Union des Maires